

La désuétude, un défi pour la lexicographie arabe.

Hassan Hamzé*

Doha Institute for Graduate Studies

Professeur émérite- Université Lyon 2 – CeRLA

hassan.hamze@dohainstitut.edu.qa

Soumission : 06/03/2024

Acceptation : 14/10/2024

Publication : 25/10/2024

Résumé :

Les études arabes qui portent sur la désuétude restent prisonnières des dictionnaires anciens. En conséquence, leurs données sont presque exclusivement de l'époque préislamique. Le reste de l'histoire est passé sous silence en raison de l'absence de corpus. La situation va-t-elle changer avec le dictionnaire historique ?

Mots clés : néologisme, désuétude, lexique, arabe, corpus, dictionnaire, dictionnaire historique.

The obsolete: A challenge to Arabic lexicography.

Abstract: Arabic studies concerning the obsolete are predominantly reliant on ancient dictionaries, since the corpus is restricted to the pre-Islamic era. The period spanning from the third century of the Hijra to

* Auteur correspondant.

the present has been overlooked due to the absence of relevant corpus of material. Will this situation change with the advent of the historical dictionary of the Arabic language?

Key words: Neologism, the obsolete, lexicon, historical dictionary, Arabic

1. Introduction

Il est actuellement admis que la langue est instable. Elle change sans cesse, non seulement en raison du contact avec d'autres langues, mais fondamentalement en raison de la concurrence entre ses propres systèmes¹. Toutefois, on ne manque pas de remarquer qu'il y a toujours dans le monde arabe un courant qui croit que la langue arabe ne peut pas être soumise à cette loi. Pour les partisans de ce point de vue, la question de la désuétude ne se pose même pas. Lorsque l'Académie arabe du Caire a publié en 1960 son dictionnaire *al-Wasīṭ* dans lequel elle déclare que l'arabe a un passé et un présent, elle savait qu'elle allait se heurter à une opposition farouche. Aussi lit-on dans son introduction une question à laquelle il faut s'attendre: « Que peuvent être les propriétés qui distinguent *al-Wasīṭ* alors que **la langue est la même et que la transmission est la même** (al-luġa hiya l-luġa wa r-riwāya hiya r-riwāya) »².

2. Evolution et désuétude

Il est fréquent dans la littérature moderne de comparer la langue à l'être vivant, et de lui appliquer les lois de la nature. Cette comparaison est

également répandue en arabe. Jurjī Zaydān [m.1914] ne dit-il pas de la langue qu'elle est « un être vivant croissant soumis à la loi de l'évolution générale » ?

Sans doute, Zaydān était-il influencé, tout comme les autres, par la théorie de Darwin qui a publié son livre sur l'origine des espèces en 1859, un livre traduit tôt en arabe par Šiblī Šumayyil en 1884 sous le titre : *falsafat an-nuṣū' wa l-'irtiqā*³. A la même époque, Darmesteter publie en français son livre : *La vie des mots* dans lequel il établit un parallélisme entre la langue et les êtres vivants : « Dans la vie organique des végétaux et des animaux comme dans la vie linguistique, nous trouvons l'action des mêmes lois ».

Cette comparaison entre les mots et les êtres vivants est séduisante. Mais, elle ne doit pas être prise à la lettre. Les lois linguistiques ne sont pas les lois de la nature. La « vie », le « vieillissement », la « mort » des mots sont des métaphores agréables, certes, mais doivent être manipulées avec précaution. Le titre d'un article de J.F. Sablayrolles est, sans doute, une délicate mise en cause de cette métaphore dans le livre de Darmesteter : « La vie des mots n'est pas un long fleuve tranquille ».

3. Aspects terminologiques de la « désuétude »

Le *Petit Robert* qui oppose la « désuétude » à l'« usage » définit ainsi ce terme : « Abandon où est tombée une chose dont on a cessé depuis longtemps de faire usage ». En arabe, on est généralement d'accord pour utiliser *'istīf māl* pour « usage », et *musta' mal* pour « en usage ». Toutefois, quand on passe aux correspondants arabes des termes contraires : « désuétude » et « désuet », les choses se compliquent. Dans un livre intitulé : *Mawt al-'alfāz fi l-'arabiyya* « La mort des mots en arabe », aṣ-Ṣā'idī dresse une liste de plus de quinze termes sensiblement différents pour exprimer la désuétude⁴. Ces termes

mériteraient une étude à part. Nous ne présentons ici que les deux termes les plus utilisés : *muhmal* et *mumāt* pour les écarter et retenir un troisième, moins fréquent, mais plus adéquat, le *mahjūr*.

3.1. *Muhmal*

Muhmal est un participe passif du verbe ('ahmala) : « négliger, délaisser, abandonner ». A priori, ce terme s'impose et vient immédiatement à l'esprit en face de (musta^cmal) qui signifie « en usage ». Un argument de taille en faveur de ce terme : il forme avec (musta^cmal) un couple dans les textes anciens et modernes. Ce couple apparaît déjà dans plusieurs passages du dictionnaire d'al-Ḥalīl [m.170h/786c]. La permutation entre les quatre consonnes d'une racine produit théoriquement vingt-quatre combinaisons possibles. Parmi ces combinaisons « on écrit, dit-al-Ḥalīl, ce qui est *musta^cmal* « en usage » et on élimine ce qui est *muhmal^Ḥ*. Ce couple de termes est également utilisé dans l'œuvre d'autres auteurs anciens, comme Ibn Jinnī [m.395h/1005c] ou as-Suyūṭī [m.911h/1505c]⁶, ce qui constitue un argument fort en faveur de *muhmal*.

Cependant, dans tous ces emplois, (muḥmal) n'est pas utilisé dans l'acception qui nous intéresse ici. Il ne signifie pas le terme, ou la racine qui sont sortis de l'usage, c'est-à-dire, qui ont été utilisés un certain temps avant d'être abandonnés et ce, pour deux raisons :

- (1) La première raison est d'ordre phonétique. En effet, la permutation des consonnes de la racine produit un nombre déterminé de combinaisons théoriquement possibles. Or, un certain nombre de ces combinaisons n'est pas réalisable en raison de contraintes phonétiques. La succession de certaines consonnes dans la même séquence peut être désapprouvée, comme la succession de /s Ṣ/, par

exemple, ou de /h h/, ou la succession dans le même mot de quatre ou cinq consonnes sans qu'il y ait parmi elles l'une des consonnes suivantes : (R, L, N, M, B, F)⁷. Le terme *muhmal* signifie donc une séquence non attestée parce qu'elle est désapprouvée, difficile à réaliser ou irréalisable.

- (2) La deuxième raison est d'ordre pratique. Il y a des mots ou des racines qui sont potentiellement possibles, mais qui n'ont jamais été réalisés sans raison valable. Nous avons (z y d), par exemple, mais pas (d y z). C'est du surplus qui n'a pas été utilisé parce qu'on n'en avait pas besoin.

Le *muhmal* n'est donc pas un terme qui a été utilisé un certain temps avant de sortir de l'usage. Si ce terme n'était pas déjà très marqué avec un risque de confusion entre les deux acceptions, il aurait pu être un très bon choix pour traduire le désuet et s'opposer ainsi à *musta^ʿmal* « en usage ».

3.2. *Mumāt*

Mumāt : est un participe passif du verbe ('amāta) qui signifie littéralement : « faire mourir, mettre quelqu'un à mort ». Ce terme qui apparaît dans le titre de plusieurs études modernes sur la désuétude⁸ est également utilisé dans les textes arabes anciens, généralement dans deux acceptions :

- (1) La première acception est celle d'un mot, ou d'une forme, non attesté, ce qui le rapproche de *muhmal*. Cependant, ce mot est considéré comme premier par rapport à un autre mot, effectivement attesté, supposé en dériver ou l'avoir supplanté. C'est, par exemple, le verbe augmenté 'ahabba « il a aimé » qui est attesté, et non pas le verbe nu *habba. Or le nom de patient attesté est mahbūb

« aimable ». Selon ce que rapporte Ibn an-Naḥḥās, al-Kisā'ī [m.189h/805c] aurait dit : « *maḥbūb* « aimable » vient de **habab-tu* : « j'ai aimé ». Il semblerait que c'était un vocable qui a été **mis à mort** . Abd al Qādir al-Mağribī a joliment appelé ce type : *mutawahham* « imaginé ». Il en donne comme exemple : *musarr* qui veut dire : (masrūr) « content, réjoui ». Or, ce mot (musarr) est le participe passif du verbe augmenté *('asarra) qui n'est pas attesté. On ne dit pas *('asarra-hu), mais (sarra-hu) « il lui a fait plaisir ». *('asarra), dit-il, est « un verbe **mis à mort qui n'existe pas**. Mais, ils **ont imaginé qu'il était vivant** (*tawahhamū-hu ḥayy-an*). Ils en ont donc fait dériver (musarr) »

- (2) La deuxième acception est celle d'un mot dont les conditions d'existence ne sont pas bien établies. Les savants arabes nous disent qu'il y avait des noms anciens, autres que ceux connus, pour nommer les mois et les jours de la semaine. (šiyār) aurait été mis à mort (*mumāt*) au profit de (*sabt*) « samedi ». Mais, on ne sait pas quand, ni pourquoi, et on n'a pas -ce qui est fondamental- des attestations sûres pour étayer cette information. Ces mots mis à mort sont contestés par des savants arabes anciens, et les vers témoins sont considérés comme forgés

La fréquence d'emploi du terme *mumāt* dans les textes anciens et modernes plaide en faveur de son adoption pour le « désuet ». Mais, il est difficile de le retenir par ce qu'il est « pollué » par un emploi dans une acception bien différente de celle de la désuétude.

Par ailleurs, le terme *mumāt* présente deux désavantages évidents :

- Le sens étymologique du verbe ('amāta) « mettre à mort » et de ses dérivés implique l'intention de sortir un mot de l'usage. Dès lors, il apparaît comme frappé d'interdiction et non pas comme le résultat d'une évolution naturelle. Il conviendrait mieux à ce qui est interdit ou imposé par une politique linguistique.
- Ce terme qui signifie « mis à mort » nous ramène à la métaphore de la « vie des mots ». Il implique deux choses : la sortie brutale de l'usage d'un côté et le non-retour de l'autre. Or, la désuétude se fait progressivement et la mort d'un terme ne peut pas être datée. En outre, rien ne prouve qu'il ne sera pas employé plus tard.

3.3. *Mahjūr*

Mahjūr : est un participe passif du verbe (hajara) « abandonner, délaisser ». Il commence à se répandre sans pour autant atteindre le niveau de fréquence du *mumāt*. On le trouve parfois à côté de son synonyme *matrūk*. En l'absence d'un terme arabe normalisé et consacré par l'usage, le terme *mahjūr*, non pollué comme les deux précédents *muhmal* et *mumāt*, nous semble mieux convenir pour exprimer le concept de (désuet) et signifier le terme qui a été utilisé un certain temps avant de sortir de l'usage. C'est ce terme qui sera retenu pour la suite de notre exposé.

4. Signifiant / Signifié et désuétude

Quand on parle de désuétude en arabe, c'est souvent de forme qu'il s'agit. En effet, le phénomène de la désuétude est fondamentalement lié aux mots sortis de l'usage et qui forment des entrées du dictionnaire. Toutefois, quand on envisage le signe linguistique avec ses deux faces : le signifiant et le signifié,

on doit admettre qu'il y a trois cas de figures à envisager dans la désuétude : sortie de l'usage du signe, de son signifiant, ou de son signifié.

4.1. La sortie d'usage du signe

La première forme de désuétude est celle du signe. Le mot sort de l'usage avec les deux faces du signe : le signifiant et le signifié. C'est souvent cette forme qui vient à l'esprit lorsqu'on parle de désuétude. La raison de la désuétude d'un mot est généralement liée à la disparition des référents qui aboutit, *ipso facto* à la disparition des signifiants et de leurs signifiés. L'évolution rapide des sociétés fait oublier tout ce qui se rattache aux modes de vie anciens. Beaucoup de mots qui nomment des plats, des vêtements, des outils, des habitudes, des systèmes de gestion, etc. sortent de l'usage et tombent en désuétude.

Ce phénomène n'est pas l'exclusivité de certains mots de la période préislamique. Il est partout, dans tous les domaines et dans tous les temps. Toutefois, en raison des spécificités de la tradition lexicographique arabe liées à l'absence d'études basées sur un corpus représentatif depuis des siècles, les exemples donnés dans les études qui portent sur cette question sont presque exclusivement tirés des dictionnaires anciens qui ne décrivent que la langue de la période ancienne qui fait référence avant la fin du 2^e/VIII^e siècle. En conséquence, le désuet dans les études arabes va pratiquement être celui de l'époque préislamique

4.2. La sortie d'usage du signifiant

La deuxième forme de désuétude est celle du signifiant qui est remplacé par un autre pour exprimer le même signifié. En fait, il s'agit de remplacer un mot par son synonyme. C'est ce qui se passe lorsqu'une variante géographique triomphe, un emprunt remplacé par un mot autochtone, un terme remplacé par un autre considéré plus adéquat, etc. C'est à ce type de désuétude que

doivent appartenir les exemples anciens donnés pour les noms des jours de la semaine : (sabt) remplace (šiyār) pour nommer le sixième jour de la semaine : (samedi). Un exemple plus proche de l'époque de la renaissance est le mot (théâtre) qui a été emprunté aux langues occidentales sous la forme de (tiyātrū). Plus tard, les Arabes ont proposé la forme arabe (masrah) qui a fini par supplanter l'emprunt. Dans tous les cas, le nouvel arrivant ne remplace pas directement la forme ancienne. Une compétition s'instaure entre les deux signifiants avant que l'usage ne donne son dernier mot. On voit, par exemple, à notre époque une vive compétition entre deux signifiants : *bank* et *mašrif* pour nommer l'établissement bancaire. Le premier, qui est un emprunt, est toujours consacré par l'usage au Maghreb. Dans les pays du Machrek, il cède le pas à un terme de facture arabe : *mašrif*. Comment va se terminer cette compétition qui dure depuis des dizaines d'années ? Quelle est la forme qui va sortir de l'usage pour être désuet ? Personne ne peut le dire, et personne ne sait si la compétition va se terminer ainsi ou aboutir à une redistribution qui donnerait à chacun des deux signifiants un signifié différent.

4.3. La sortie d'usage du signifié

La troisième forme de désuétude est celle du signifié qui sort de l'usage alors que le signifiant reste vivant. Cette forme est extrêmement fréquente, peut-être beaucoup plus que les deux premières. Mais, elle est souvent passée sous silence quand on parle de désuétude, les deux autres étant plus perceptibles puisqu'elles s'attachent à la forme. Dans ce cas, un sens vient supplanter un autre du même mot. (kanīf), par exemple, qui signifiait « lieu séparé, situé à l'écart et à couvert » commence à perdre son sens premier au profit d'un autre à l'époque abbasside, celui de « toilettes » qui a fini par le supplanter⁹.

La polysémie règne dans le vocabulaire général et même dans les lexiques spécialisés. Toutefois, certains des sens du mot polysémique peuvent sortir de l'usage au fil du temps. Un exemple est le mot (barnāmaj) « programme » qui est vivant, voire très vivant, à notre époque. Ce mot emprunté au persan signifie au 2^e/VIII^e siècle « le papier sur lequel le commerçant note la liste des marchandises contenues dans un sac... ». Après plusieurs siècles, il signifie : « le livre biographique dans lequel l'auteur établit une liste de ses maîtres et de leurs œuvres... ». Ces deux sens sont bien sortis de l'usage à notre époque ; ils ne sont plus connus même par les spécialistes. Ce type extrêmement fréquent n'est pas celui qui intéresse les chercheurs sur la désuétude. C'est la disparition de la forme phonique ou graphique du mot, plus palpable, qui est toujours au centre.

5. Le désuet dans le dictionnaire:

Le traitement de la désuétude dans le dictionnaire peut se manifester sous trois formes :

- (1) Passer sous silence le phénomène. A l'époque médiévale, le lexicographe considère qu'il doit tout noter sans prendre en compte ce qui est sorti de l'usage. Cette tendance est bien perceptible dans les dictionnaires arabes anciens qui ne cherchent pas à faire le tri en fonction de l'usage. Les dictionnaires modernes qui font un choix le font en fonction de leurs goûts sans mettre en place un critère tangible. En vérifiant le sort des entrées de la première page d'*al-Wasīṭ* dans les dictionnaires scolaires qui insistent sur la suppression

du désuet, nous avons pu constater la suppression de (ʿājurr) « tuile », (ʿānisūn) « anis » et (ʿāmīn) « amen », et le maintien de (ʿabā'a) « rester », (ʿabaza) « sauter », (ʿabaša) « ramasser », (ʿabasa) « effrayer », etc.

- (2) Supprimer purement et simplement des entrées considérées comme désuètes. Pour s'en rendre compte, il faut comparer les entrées de deux dictionnaires différents ou de deux éditions différentes du même dictionnaire. Une comparaison entre une édition récente du *Littré* et son édition parue à la fin du XIXe siècle, montre la disparition de plus de 25000 entrées : « Sur chacune des 1300 pages, figurent 25 mots portés disparus, tombés en désuétude ou oubliés qui figuraient au *Littré* et se sont évaporés au fil des années ».

Dans les dictionnaires arabes modernes, le phénomène est loin d'arriver à cette ampleur. La comparaison des éditions du dictionnaire *al-Wasīṭ* entre 1960 et 2021 montre bien que les changements restent bien limités.

- (3) Marquer le terme désuet par une étiquette appropriée. Ce marquage s'ajoute à la suppression mentionnée dans le paragraphe précédent. Un dictionnaire comme le *Petit Robert*, par exemple, adopte six étiquettes pour marquer des degrés de désuétude : ANC. pour Ancien, ANCIENNT pour Anciennement, INUS. pour inusité, RARE, VIEILLI et VX pour Vieux. Cet étiquetage nuancé fait la différence entre un mot supprimé, un mot utilisé de plein droit sans étiquette, et un mot sorti partiellement de l'usage. Cette position à mi-chemin est un indice d'une éventuelle suppression plus tard.

Dans le dictionnaire arabe ancien, on peut trouver parfois quelques indications relatives à la désuétude : (mumāt) « mis à mort », (matrūk) « délaissé », (muḥmal) « négligé », etc. Contrairement à l'étiquetage que nous avons présenté dans le *Petit Robert*, il n'y a pas un emploi systématique, ni une définition rigoureuse, ou une définition tout court, des étiquettes utilisées. Toutefois, c'est injuste de comparer un dictionnaire médiéval à un dictionnaire du vingtième siècle.

Pour les dictionnaires arabes modernes, la question de l'étiquetage ne se pose même pas. Des mots très fréquents, rares ou même sortis de l'usage, peuvent se côtoyer sans distinction aucune. Cette absence d'étiquetage ne doit pas nous surprendre. D'autres étiquettes, plus importantes dans le traitement lexicographique comme le genre du mot, sa nature, etc. peuvent être absentes du dictionnaire. La seule option pour le désuet, le rare, le vieilli, l'ancien, est sa disparition éventuelle de la macrostructure du dictionnaire.

6. Désuétude et corpus:

Toute analyse de la désuétude dans le dictionnaire arabe impose de répondre au préalable à deux questions intimement liées :

- (1) Selon quel critère peut-on décider qu'un terme donné, une forme, ou un sens est en usage en arabe ?
- (2) Peut-on se fier au dictionnaire arabe, ancien ou moderne, pour distinguer le désuet de ce qui est en usage ?

En l'absence d'un corpus représentatif de l'arabe, toute réponse à l'une ou à l'autre de ces deux questions est une réponse hasardeuse qui n'est pas digne

de foi. Les données du dictionnaire n'ont de pertinence que dans la mesure où elles correspondent à ce qui est attesté dans le corpus. Définir l'usage revient, *de facto*, à définir la désuétude. Dès lors, la question de la désuétude sera subordonnée à la vivacité du corpus. Ce qui n'apparaît pas dans un corpus « vivant » est désuet. En revanche, dans un corpus « mort », la question de la désuétude n'a pas lieu d'être. Or, il y a lieu de distinguer dans les dictionnaires arabes deux types de corpus que nous avons métaphoriquement qualifiés dans une étude antérieure de « vivant » et de « mort » :

6.1. Le corpus vivant du dictionnaire:

L'exemple que nous avons donné de ce corpus « vivant » dans les dictionnaires arabes anciens est celui du Kitāb *al-ʿAyn* à la fin du 2^e/VIII^e siècle. Les textes de ce corpus tirés de la poésie, du *Coran*, des proverbes, des dires des Arabes, etc. s'étalent sur plusieurs siècles. Cependant, ce corpus était toujours vivant au temps d'al-Ḥalīl, le caractère vivant d'un texte n'étant pas lié à la date de sa production, mais à la date de son emploi. C'est à l'époque d'al-Ḥalīl que les textes anciens transmis oralement, donc vivants, ont été fixés par écrit.

Par ailleurs, l'analyse d'*al-ʿAyn* montre bien que le lexicographe ne se contente pas de noter ce qui est « standard ». Il réserve également une place à ce qui est appelé (luġāt l-'amṢār), ce qui inclut des variantes locales de son temps comme les dires propres à BaṢra, au Ḥijāz, à l'Égypte, etc.

6.2. Le corpus mort du dictionnaire

Le corpus « mort » est à l'image de celui des lexicographes des siècles suivants, du 4^e/X^e siècle, et même avant, jusqu'à l'époque moderne. Il s'étale donc sur près de douze siècles. Nous avons qualifié de « mort » ce corpus non

point parce qu'il est tardif, mais parce qu'il reprend celui d'al-Halīl malgré les siècles qui les séparent. Les lexicographes après al-Halīl ne décrivent pas l'arabe à leurs époques, mais l'arabe à l'époque d'al-Halīl, ce qui est tout à fait paradoxal.

Les savants arabes après le 2^e/VIII^e siècle ont considéré que l'arabe est devenu corrompu en raison du contact prolongé des Arabes avec les étrangers. Cette langue corrompue n'est donc plus digne de trouver sa place dans le dictionnaire. Ainsi, un dictionnaire très tardif comme *Tāj al-^carūs* d'az-Zabīdī (1205h/1790c) ne décrit pas l'arabe de son époque, ni celui des siècles précédents, mais celui de l'époque de référence au temps d'al-Halīl. Il en est de même pour les autres dictionnaires comme *al-Qāmūs* d'al-Fayrūzābādī (817h/1415c), *Lisān al-^carab* d'Ibn Manẓūr (701h/1311c), *al-^cUbāb* d'aṣ-Ṣāḡānī (650h/1252c), *aṣ-Ṣiḥāḥ* d'al-Jawharī (400h/1010c), etc.

Deux arguments peuvent être avancés pour étayer notre point de vue :

1^{er} argument : Les lexicographes tardifs, tout comme les grammairiens tardifs, ne font appel à aucun vers témoin après le 2^e/VIII^e siècle de l'hégire. Les grands poètes après cette date, Abū Nuwās, Abū Tammām, al-Buḥturī, Ibn ar-Rūmi, al-Mutanabbī, etc. sont évités puisqu'ils ne font pas autorité. Un vers de ces poètes -ce qui est rare- n'est point un vers témoin susceptible de fonder une analyse linguistique, mais un exemple qui vient pour expliquer une idée, raconter une anecdote, orner un texte, etc. Il en est de même pour la prose. Les grands prosateurs comme al-Jāḥiẓ, aṣ-Ṣūlī, at-Tawḥīdī, etc. sont cités dans le dictionnaire en tant que transmetteurs, jamais en tant qu'auteurs dont la prose fait autorité en matière de langue¹⁰.

2^{ème} argument : A la fin du 2^e/VIII^e siècle et plus tard, la langue arabe est devenue la langue des sciences. Or, cette langue scientifique n'a pas laissé des

traces dans le dictionnaire. Elle en est exclue. Un exemple très révélateur : Le *Petit Robert* note sous l'entrée (Algèbre) qu'il est emprunté à l'arabe : « fin IX^e ; lat. médiév. *Algebra*, ar. *Al-jabr* « contrainte, réduction » dans le titre d'un livre d'al-Khawarizmi IX^e... ». Quelle sera la surprise du lecteur arabe lorsqu'il constate que ce terme arabe n'est pas dans tous les dictionnaires arabes de langue, anciens et moins anciens, jusqu'au XX^e siècle. La raison est simple : *al-jabr* qui nomme cette discipline inventée par les Arabes n'appartient pas à l'époque de référence. Il n'a donc pas le droit d'être cité dans le dictionnaire.

6.3. Corpus et dictionnaires modernes:

Le corpus « mort » traîne jusqu'à l'époque moderne. Les lexicographes comme al-Bustānī [m.1883], aš-Šartūnī [m.1912] et al-Ma'ālūf [m.1946] ont essayé d'inclure dans leurs dictionnaires quelques mots du XX^e siècle, dit l'introduction d'*al-Wasīṭ*, « mais, ils n'ont pas osé le faire »¹¹. Ce n'est qu'avec *al-Wasīṭ*, dictionnaire de l'Académie arabe du Caire publié en 1960, que la situation commence à changer. Ce dictionnaire a promis de prendre en compte le passé de l'arabe et son présent et de démolir les murs qui les séparent. « Il a insisté pour l'abandon des termes sauvages et inusités » (šaddada fī hajr l-ḥūsiyy wa l-ġarīb) (p. 23). Toutefois, malgré les bonnes intentions d'*al-Wasīṭ* qui voulait démolir les murs entre l'ancien et le moderne, il ne pouvait pas aller très loin et décrire l'arabe de son temps. Comment pouvait-il le faire alors qu'il n'avait pas un corpus représentatif de l'arabe ?

En l'absence d'un corpus, *al-Wasīṭ* opère une sélection dans le dictionnaire ancien et lui ajoute des termes de son époque. L'introduction le

dit de manière claire en faisant l'éloge du travail accompli : le dictionnaire « met côte à côte les mots du vingtième siècle et ceux de la période préislamique et le début de l'Islam » (yaḍa^c 'alfāḏ l-qarn l-^ciṣrīn 'ilā jānib 'alfāḏ l-jāhiliyya wa Ṣadr l-'islām » (p. 24). Cette manière de joindre les deux bouts aboutit à un paradoxe. Elle laisse un gouffre géant. A part ce que le dictionnaire appelle (*muwallad*), près de douze siècles qui séparent les deux bouts sont passés sous silence. On joint le moderne à l'ancien sans passer par le milieu. Est-ce du désuet ? Comment s'est fait le passage ? Personne ne peut le dire. En l'absence d'un corpus représentatif, le dictionnaire moderne ne pouvait pas faire autrement.

Le *muwallad* défini comme étant le « terme utilisé autrefois par les Arabes après l'époque de la transmission » (ba^cda 'aṣr ar-riwāya) s'applique très souvent à un mot ancien qui a acquis un sens nouveau¹². Une recension des étiquettes de *muwallad* dans *al-Wasīṭ* montre qu'il y en a, en tout et pour tout, 489 étiquettes sur plus de 30000 entrées et des centaines de milliers de significations. Cette étiquette, ainsi que d'autres d'ailleurs, est supprimée dans la nouvelle édition du dictionnaire de 2021. En l'absence de données fiables basées sur corpus, toute information relative à la désuétude dans le dictionnaire arabe moderne doit être prise avec beaucoup de précaution.

7. Désuétude et dictionnaire historique:

Paul Imbs exige du dictionnaire historique « de nous indiquer non seulement l'exemple le plus ancien d'un mot ou d'un sens, mais aussi, pour chaque époque ou tranche d'époque, des témoins de leur continuité, si continuité il y a eu ».

Pour des raisons d'économie, peut-être, le dictionnaire historique de Doha n'a pas opté pour ce choix qui aboutirait dans une langue qui a une histoire très longue à un nombre de citations extrêmement élevé et à un volume multiplié par dix, voire plus de dix, du dictionnaire.

Pourtant, ce dictionnaire a élaboré un corpus quasi exhaustif de l'arabe, dès les premières sources jusqu'à la fin du 2^e/VIII^e siècle. Par ailleurs, son corpus s'appuie sur des échantillons plus ou moins représentatifs de l'arabe du 2^e/VIII^e siècle jusqu'à nos jours. Le corpus ainsi que les entrées du dictionnaire sont publiés au fur et à mesure sur le site du dictionnaire depuis 2018. Ce corpus devrait permettre de distinguer à tout moment de l'histoire, ce qui est en usage. Le désuet, quant à lui, y est plus dur à déceler, le dictionnaire ne notant que la première apparition du mot nouveau ou de la signification nouvelle.

Pour vérifier la tombée en désuétude d'un terme, l'utilisateur doit donc consulter toutes les citations du corpus présentées linéairement par ordre historique du plus ancien au plus moderne. La vérification de la tombée en désuétude d'un sens est beaucoup plus dure. C'est une opération coûteuse et très risquée. Elle imposerait le retour à tous les contextes pour vérifier le sens de chaque occurrence, c'est-à-dire de refaire tout le travail.

Trois ans après le dictionnaire de Doha, le dictionnaire historique de l'Académie arabe de Sharjah a sorti au mois de novembre 2021, une première tranche de son travail. Si le dictionnaire de Doha procède de manière horizontale (toutes les entrées de l'alphabet pendant les sept, les dix puis les vingt siècles), celui de Sharjah procède de manière verticale (les quatre puis les quinze premières lettres de l'alphabet tout au long de l'histoire).

Le dictionnaire historique de Sharjah prévoit de marquer la continuité du sens en donnant pour chaque mot ou pour chaque sens une citation par

« époque » (^caṣr), ce qui devrait permettre, à priori, de voir si le mot ou le sens sont toujours attestés dans l'usage. On ne peut que se réjouir de ce choix. Toutefois, sa mise en application pose plusieurs problèmes, notamment quatre :

- (1) La division par « époque » (^caṣr) ne va pas de soi. Un mot comme (baddāl), par exemple, est donné à deux dates : celle d'al-Azharī [m.370h/981c] d'abord, puis celle de Ḥaydar aṣ-Ṣihābī [m.1251h/1836], soit près de neuf siècles plus tard, ce qui dépasse largement l'âge total d'autres langues dans leurs dictionnaires historiques, comme ceux de l'allemand, du français, de l'anglais, etc. Ce sens de (baddāl) était-il en usage pendant toute cette période ? Rien ne permet de l'affirmer.
- (2) Le dictionnaire ne s'appuie pas toujours sur un corpus réel, une condition *sine qua non* du dictionnaire historique. Ainsi (baddāl) est défini comme étant « celui qui vend les comestibles », une définition copiée de Tahdīb l-luġa d'al-Azharī. On ne distingue donc pas l'emploi du mot réellement attesté dans le discours de son emploi rapporté par le lexicographe.
- (3) La « vie » du mot pose un vrai problème dans ce dictionnaire, parce qu'il ne distingue pas son emploi dans un contexte naturel de son emploi artificiel en tant qu'exemple. Ainsi, pour attester l'emploi du mot (baqqāl) « Marchand de légumes », le dictionnaire s'appuie sur un texte d'Ibn Mālik [m.672h/1273c] dans lequel il donne (baqqāl) et (bazzāz) comme exemples du schème (fa^{cc}āl). Prendre cet exemple pour attester l'usage du mot à l'époque de l'auteur n'est pas fiable.

C'est comme si quelqu'un pouvait prendre notre propre article ici pour attester l'usage en 2024 du mot (baqqāl) ou attester l'usage du mot (šiyār) « samedi » construit sur le schème (fi^cāl), alors que ce terme n'était même pas vivant à l'époque islamique.

- (4) La continuité du sens du mot pose un problème plus aigu encore dans ce dictionnaire, tout comme dans celui de Doha. Dans le dictionnaire de Sharjah, (baddāl) signifierait « Marchand de comestibles » à l'époque moderne parce qu'il figure dans le texte suivant d'aš-Šihābī en 1836 : « wa jā'ū 'ilā l-baddāl fa sa'alū hu 'an yaṭlub-a lahum rajulan yaḥfaẓ-u lahum mā Ṣaramū min-a nahl » (Ils sont venus chez le (baddāl) ; ils lui ont demandé de leur chercher un homme qui puisse leur conserver ce qu'ils ont coupé des palmiers ». Quel sens de (baddāl) ici ? Le sens donné du mot par al-'Azharī était-il vivant en 1836 ? Qui ose l'affirmer ?

8. Conclusion:

Ce que nous venons de dire montre clairement qu'on n'est pas au bout du tunnel. Faute d'un corpus représentatif, les dictionnaires généraux ne permettent pas de distinguer le désuet de ce qui est en usage. Une lueur d'espoir apparaît avec les dictionnaires historiques. Cependant, le premier, celui de Doha ne peut nous satisfaire qu'à moitié. Il se contente de noter la première occurrence du mot et la première attestation de chaque sens. Le second, celui de Sharjah, est décevant. Il ne traduit pas la volonté affichée de signaler la continuité des mots et de leurs sens. Sa présentation est confuse et

elle induit en erreur. Il confond l'usage réel du mot dans le discours avec son emploi comme une entrée dans le dictionnaire ou comme un exemple dans un livre de grammaire.

Pour y remédier, il faut tout recommencer. Le mal est fait, et la boucle est bouclée.

Références :

¹ Voir à titre d'exemple, S. Bazzi-Hamzé, « De la concurrence dans les systèmes, quelques aspects de l'arabe moderne », pp. 143-160.

² Sauf avis contraire, c'est nous qui soulignons. Voir *al-Wasīṭ*, 1/25.

³ H. Soudānī : *'Aṭar Firdinān dī sūssīr fī l-baḥṭ al-luġawī al-ʿarabī*, 71.

⁴ *Mawt l- 'alfāz*, 1/355-356.

⁵ *Al-ʿAyn*, 1/59. La permutation de trois consonnes comme (ʿ h q) produit théoriquement six combinaisons : « ʿ h q et h q ʿ, dit-il, sont en usage (mustaʿ malān), ʿ q h et q ʿ h ne sont pas en usage (muḥmalān) (*Al-ʿAyn*, 1/96). A noter qu'il aurait dû mentionner aussi que h ʿ q et q h ʿ sont *muḥmal*.

⁶ Voir *al-Muḥḥir fī ulūm al-luġa wa 'anwāʾ ihā*, 1/240, 243.

⁷ *Al-ʿAyn*, 1/52-53. Voir des exemples de mots qui n'ont jamais été réalisés dans Ṭayyān : *Al-muʿjam al-ʿarabī*, 241-354.

⁸ Voir, à titre d'exemple, Qaṣṣyūṭ : *Zāhirat mawt l- 'alfāz fī Ṭāj l-ʿarūs*, pp. 3813-3814.

⁹ Dans la *Maqāma maḍīriyya* d'al-Hamaḍānī [m.398h/1008c], le commerçant décrivant les toilettes de sa maison plus luxueuses que les demeures des princes et des vizirs dit à son invité : « turīd-u kanīf-an yuzrī bi rabīʿay l- 'amīr wa ḥarīfay l-wazīr ? » (Al-Hamaḍānī : *Maqāmāt*, p.135).

¹⁰ H. Hamzé, « al-Mudawwana wa qaḍāyā l- 'istiḥād », 53-80.

¹¹ *Al-Wasīṭ*, p. 21.

¹² *Al-Mu^cjam al-^carabî al-[']asâsî* qui adopte la position d'*al-Wasîṭ* définit le *muwallad* comme étant « un terme arabe ancien qui a acquis récemment un sens nouveau après l'époque de la transmission » (p. 61).